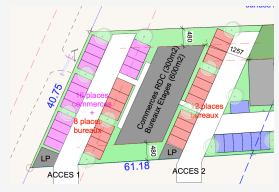
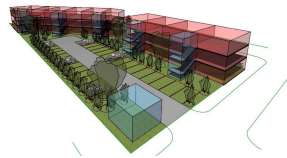


Les honoraires des architectes sont libres et à la discrétion de chacun.

Missions au forfait

Mission	Tarif	Exemples	Documents fournis
<p>FAISABILITÉ (Sans rendez vous) (Vérification des règles d'urbanisme et des possibilités de réalisation selon orientations du client)</p> <p>Renseignements minimum à fournir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Références cadastrales - Programme envisagé (maison, logements, bureaux, commerces etc..) - Budget (si connu) 	<p>100,00€ par tranche de 1000 m2 de surface de plancher à créer</p>	<p>de 0 à 999m2 = 100,00€ de 1000 à 1999 m2 = 200,00€ de 2000 à 2999 m2 = 300,00€ etc...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Récapitulatif de règles d'urbanisme - Plan masse de principe <p>Exemple:</p> 
<p>FAISABILITÉ avec réalisation d'image 3D de principe volumétrique</p>	<p>Tarif venant s'ajouter à la faisabilité ci-dessus:</p> <p>200€ par image (par tranches de 1000 m2 de surface de plancher à créer)</p>	<p>de 0 à 999m2 = 200,00€ de 1000 à 1999 m2 = 400,00€ de 2000 à 2999 m2 = 600,00€ etc...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Image 3D sommaire des volumes <p>Exemple:</p> 
Rendez-vous au bureau	85,00€/heure		
Rendez-vous sur site	<p>100,00€/heure (rayon 30 km de Cayenne) 50,00€ supplémentaires par tranches de 50 km</p>	<ul style="list-style-type: none"> - déplacement commune de Macouria: 100,00€/heure - Déplacement commune de Kourou: 150,00€/heure - Déplacement commune de Saint Laurent: 350,00€/heure 	

Mission	Tarif	Exemples	Documents fournis
Certificat d'urbanisme pré-opérationnel CU b	200,00€ par tranche de 1000 m2 de surface de plancher à réaliser	de 0 à 999m2 = 200,00€ de 1000 à 1999 m2 = 400,00€ etc...	- Dossier pour dépôt en mairie
Relevé de l'existant	Déplacement et relevé sur site: 100,00€/heure (rayon 30 km de Cayenne) 50,00€ supplémentaires par tranches de 50 km Restitution graphique: 85,00€/heure	4 heures de relevé sur site + 4 heures de restitution graphique: 740,00€ d'honoraires	- Plans, coupes, façades en deux dimensions au format DWG et PDF
Maquette 3D d'un bâtiment existant	Tarif venant s'ajouter au relevé ci-dessus: 85,00€/heure		- Fichier 3D de type IFC
Prestation graphique	85,00€/heure		- à définir

ATTENTION: Les faisabilités et les rendez-vous conseils sont toujours réalisés à titre indicatif et ne peuvent pas constituer un projet d'architecture. Les éléments fournis ne peuvent pas être utilisés pour demander des autorisations d'urbanisme ou exécuter des travaux.

Missions au pourcentage

TAUX (pourcentage du montant travaux) (À définir selon la typologie, la la complexité, la surface et le terrain)	MISSION (Détail selon le cahier de clauses générales (CCG) établi par l'ordre des architectes disponible sur demande)	EXEMPLES (Pour 500 000,00€ de budget travaux)
Entre 0,2% et 0,5%	Etude préliminaire	- construction neuve : entre 1000,00€ et 2000,00€ d'honoraires - réhabilitation: entre 2000,00€ et 2500,00€ d'honoraires
Entre 1% et 2,5%	Mission permis de construire (Comprend les phases: étude préliminaire, avant projet, dossier permis de construire. S'applique également aux dossiers de déclaration préalable et autorisation de travaux)	- construction neuve : entre 5 000,00€ et 10 000,00€ d'honoraires - réhabilitation: entre 10 000,00€ et 12 500,00€ d'honoraires
Entre 7 et 15%	Mission complète (Comprend les phases: étude préliminaire, avant projet sommaire et définitif, dossier permis de construire, dossier projet, assistance pour la passation des contrats de travaux, direction de l'exécution des travaux, assistance aux opérations de réception)	- construction neuve : entre 35 000,00€ et 60 000,00€ d'honoraires - réhabilitation: entre 60 000,00€ et 75 000,00€ d'honoraires
Entre 1% et 2%	Mission OPC (Ordonnance, Pilotage et Coordination) (Vient se rajouter à la mission complète)	- construction neuve : entre 5000,00€ et 7500,00€ d'honoraires - réhabilitation: entre 7500,00€ et 10 000,00€ d'honoraires

ATTENTION: Ces tarifs sont donnés à titre d'exemple, d'autres missions sont possibles, une proposition d'honoraires personnalisée devra être établie et acceptée. Un contrat d'architecte devra être établi et accepté avant le démarrage de chaque mission.